

Dans le cadre de la généralisation de la couverture des frais de santé, inscrite dans la loi relative à la sécurité de l'emploi,

Christian Crétier, Président du Pôle Alimentaire,

Michel Bressy, Vice-Président du Pôle Alimentaire,

André Renaudin, Directeur général AG2R LA MONDIALE,

ont le plaisir de vous convier au colloque

« **Généralisation de la couverture complémentaire des frais de santé : déclinaison de ce droit fondamental dans les branches et les entreprises** ».

LUNDI 3 JUILLET 2013
à 9h00

dans l'auditorium - 1^{er} sous-sol d'AG2R LA MONDIALE

104-110 boulevard Haussmann, Paris 8^e

Métro St Augustin

N'hésitez pas à transmettre cette invitation à vos adhérents

PROGRAMME

9h00 : Café d'accueil

9h30 : Introduction par **André Renaudin**

Véronique Le Meur-Baudry, Avocate spécialisée en droit communautaire,

Cabinet Armand Associés

La prévoyance au regard du droit communautaire

- La désignation et la négociation au regard de la prohibition des ententes et des positions dominantes
- Les modalités de mise en œuvre de la transparence (appel formalisé à la concurrence, autre voie)

Jacques Barthélémy, Avocat conseil en droit social, ancien Professeur associé à l'Université de Montpellier

- La garantie complémentaire santé confrontée aux principes de la protection sociale complémentaire
- Le système de prévoyance ou le régime de protection sociale obligatoire d'assurance et la responsabilité de l'employeur
- La négociation collective de la prévoyance, dans la branche et l'entreprise

Laurence Lautrette, Avocate associée, Cabinet Barthélémy Avocats

Les garanties

- Les différents types de construction et de prestations et leurs effets
- L'impact sur la loi Evin
- La portabilité des droits

Jean-Marc Leverrier, Actuaire, JML Conseil

La technique actuarielle adaptée à l'objectif de protection sociale complémentaire

- La construction des garanties
- Les outils de pilotage du régime
- Le support informatif utile au réexamen périodique des conditions de mise en œuvre de la mutualisation

Marie Daudé, Sous-Directrice des retraites et des institutions de la protection sociale complémentaire, Direction de la Sécurité sociale
L'économie générale de la loi, les évolutions nécessaires

Conclusion par Jean Castagné, ancien Délégué général adjoint d'AG2R et Philippe Dabat, Directeur général délégué AG2R LA MONDIALE

La stratégie et l'expertise d'AG2R LA MONDIALE dans l'aide aux branches

12h00 : Cocktail déjeuner au cours duquel les participants pourront interpellier les différents intervenants.